

confirme cette observation, en rappelant l'expérience faite, en 1851, au Panthéon, par Foucault, et à Lyon, en 1855, par M. Merger, professeur à la Faculté des Sciences. — M. Allegret répond que le fait est exact, mais que néanmoins Foucault avait fait appel aux géomètres pour vérifier l'exactitude de la formule qu'il avait donnée de son expérience.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Gallon fournit quelques renseignements sur la dernière explosion de feu grisou, dans le puits Verpilleux, à Saint-Étienne. Après avoir décrit les lieux et rappelé les circonstances de l'accident, M. Gallon en fait connaître la cause la plus généralement admise. Le dégagement du grisou, à l'état normal, n'offre pas un danger sérieux; on en connaît les proportions; on le dégage au moyen des ventilateurs, et la population minière vit journellement dans ce milieu inoffensif. Mais, à mesure que la houille est enlevée dans les galeries, on comble les vides au moyen de remblais formés de matériaux de toute sorte. Or, le tassement de ces terres produit des vides, où le grisou, fortement aspiré, s'emmagine en grande quantité. Là est le danger, car il suffit de la cause matérielle la plus simple : l'inflammation d'un briquet ou d'une allumette, l'étincelle jaillissant sous un pic, pour provoquer une explosion. Mais quelle a été cette cause dans le dernier événement? On l'ignore encore. L'essentiel est de connaître la cause première, pour qu'on puisse recourir à des moyens préventifs. — Sur une question posée par M. le Président sur les moyens à employer pour neutraliser le grisou, M. Gobin répond que c'est au moyen de la ventilation, pour qu'il ne reste pas dans la mine une proportion de grisou plus grande que celle avec laquelle on peut vivre. — M. Locard signale les difficultés que présente la ventilation des mines, ayant une profondeur de 400 mètres, dont il n'existe pas de plans, et dont les anciens travaux, non remblayés, renferment des poches pleines de gaz, dont l'existence constitue un danger permanent. — M. Gobin fait observer, au surplus, que le gaz connu sous le nom de grisou, peut se rencontrer ailleurs que dans les mines de houille. Il cite, comme exemple, l'explosion qui se produisit dans le tunnel ouvert dans le col de Cabre, sur la ligne de Die à Veynes.

*Séance du 16 juillet 1889. — Présidence de M. Léon Roux. — M. Gallon complétant les renseignements qu'il a fournis déjà sur la dernière explosion du feu grisou, à Saint-Étienne, ajoute que l'on avait affirmé*